

**Les chiffres
belges
pharma 2015
dans un
contexte
européen**

L'industrie pharmaceutique belge
renforce sa position au top du
classement européen

INTRODUCTION

*En 2015, la Belgique renforce sa position de leader européen en tant que "pôle biopharmaceutique". C'est ce qui ressort clairement de la comparaison européenne d'un certain nombre d'indicateurs économiques clés avec l'année précédente. En effet, nous connaissons une croissance supérieure à la moyenne européenne en termes d'**investissements dans la recherche et le développement (+ 5,5 %)**, dans **l'emploi (+ 2,86 %)**, mais aussi de **production et d'exportation** de médicaments et vaccins. La Belgique reste l'un des principaux acteurs biopharmaceutiques d'Europe.*

En 2015, la Belgique a exporté plus de 41 milliards d'euros de produits biopharmaceutiques, ce qui représente près de 14 % soit 1/7 des exportations européennes de produits biopharmaceutiques.

*Ces belles performances sont rendues possibles grâce à des équipes qualifiées et bien encadrées et à une législation soutenant le secteur. L'industrie pharmaceutique a été considérée pendant de nombreuses années comme l'**un des secteurs les plus attractifs en matière d'emploi**, parvenant à attirer un nombre remarquable de talents. C'est ainsi que le secteur emploie aujourd'hui plus d'employés et de chercheurs que jamais auparavant.*

*La Belgique dispose de l'**écosystème favorable pour les essais cliniques**. En raison de la législation actuelle, notre pays profite de délais courts pour faire approuver les demandes d'étude clinique. Ces délais font de la Belgique un pays attractif pour mener des études cliniques. En Europe, la Belgique prend proportionnellement la 2^e position en nombre d'études cliniques.*

Le Pacte d'avenir du gouvernement fédéral avec l'industrie pharmaceutique, signé en juillet 2015, donne un cadre fiable et prévisible jusque 2019. Durant cette période, la recherche et le développement de nouveaux médicaments innovants sont stimulés. Cependant, un effort supplémentaire sera nécessaire pour maintenir la Belgique en haut du classement européen.

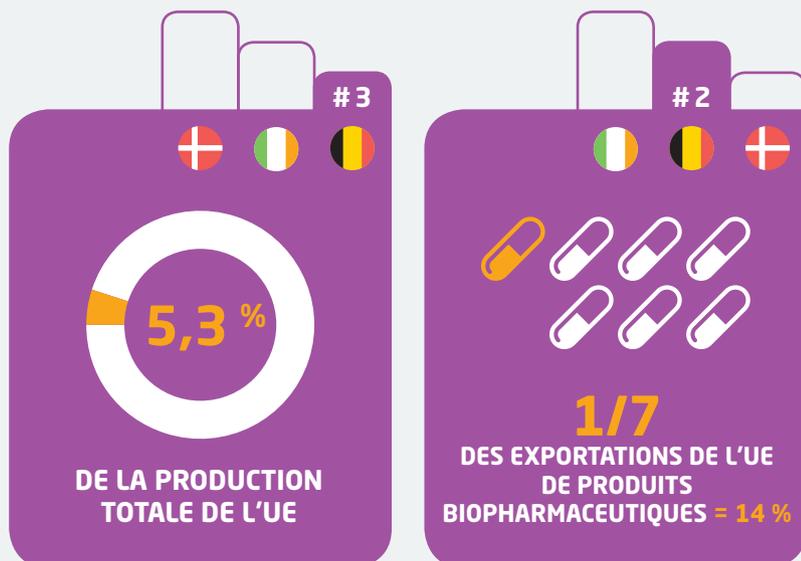
LA BELGIQUE, EN TÊTE DU CLASSEMENT EUROPÉEN POUR LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION

Si la Belgique représente 2,2 % de la population européenne et seulement 2,9 % du PIB européen, elle se démarque néanmoins avec un score très élevé sur plusieurs paramètres économiques clés du secteur pharmaceutique. La production des entreprises pharmaceutiques belges représente 5,3 % de l'ensemble de la valeur de la production de l'industrie dans l'Union européenne (UE).

En 2015, la Belgique gagne une place dans le classement de l'UE, et devient, après le Danemark et l'Irlande, le **3^e plus grand producteur de médicaments et de vaccins** par habitant.

Une grande partie de cette production est destinée à l'exportation au niveau mondial. En 2015, la Belgique a exporté plus de **41 milliards d'euros en médicaments et vaccins**, ce qui représente près de 14 % soit 1/7 des exportations européennes de produits biopharmaceutiques. Une performance de taille qui nous place à la **2^e position parmi les pays européens, après l'Irlande**.

LA POSITION DE LA BELGIQUE EN EUROPE



PÔLE D'ATTRACTIVITÉ EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN EUROPE (R&D)

Grâce à l'excellence des échanges entre les sociétés pharmaceutiques et les centres universitaires de recherche et aux efforts de l'industrie pour employer des chercheurs hautement qualifiés dans ses centres R&D, la Belgique a renforcé en 2015 sa position de leader européen dans le domaine de la recherche et du développement.

En comparaison avec 2014, la Belgique a investi 5,5 % de plus en R&D, alors que la moyenne des 27 États membres est de +1,98 %. **Au total, il s'agit de 2,6 milliards d'euros soit 1/10 des investissements en R&D effectués en Europe.**

Au regard de la taille de sa population, la Belgique est, après le Danemark, le pays où l'on investit le plus en R&D pharmaceutique. En 2015, cet investissement se traduit aussi par une augmentation des emplois de chercheurs hautement qualifiés.

LA POSITION DE LA BELGIQUE EN EUROPE



En raison du niveau élevé de spécialisation dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments, la Belgique se profile de plus en plus comme laboratoire d'espoir pour les patients. La bonne coopération entre l'industrie, les universités et spin-offs joue ici un rôle primordial.

Catherine Rutten,
CEO de pharma.be

DANS LE TOP EUROPÉEN DES ÉTUDES CLINIQUES

Presque nulle part ailleurs en Europe, on ne relève autant d'études cliniques pour tester des médicaments innovants qu'en Belgique. **Le nombre de demandes de nouvelles études cliniques a grimpé l'an dernier de 6 %** (484 en 2015 par rapport à 458 en 2014). Le nombre total a atteint le chiffre impressionnant de **1.578 études cliniques** en 2015, toutes phases comprises. En Europe, la Belgique prend proportionnellement la **2e position** en nombre d'études cliniques.

Grâce à cette position dominante, les patients en Belgique peuvent avoir accès rapidement à de nouveaux traitements innovants et prometteurs, ainsi que des traitements personnalisés. La Belgique possède de nombreux atouts entre autres grâce **au paysage pharmaceutique et à la grande expertise clinique de près de 70 hôpitaux**. En Belgique, les **procédures d'approbation pour mettre en œuvre une étude clinique sont particulièrement rapides**. Cette rapidité fait de la Belgique une région attrayante pour la recherche clinique.



Nous ne devons pas nous arrêter là. Fin 2018, une nouvelle législation européenne entrera en vigueur. Celle-ci prévoit une harmonisation des procédures de demande et d'approbation d'essais cliniques. Les initiatives du Pacte d'avenir devraient nous permettre de maintenir notre position de leader dans les études cliniques.

Catherine Rutten,
CEO de pharma.be

La position leader de la Belgique permet aux patients de profiter de manière précoce de certaines interventions, techniques ou traitements innovants. En raison de l'excellente coopération entre l'industrie pharmaceutique, le gouvernement, le secteur des soins de santé et le monde académique, les patients peuvent s'attendre à une approche très professionnelle, y compris la possibilité de participer de manière volontaire à de nouveaux traitements uniques.

Les patients ont l'impression de faire quelque chose pour la société en participant volontairement à des études cliniques. C'est aussi la seule façon de commercialiser un médicament rapidement. Un comportement altruiste est de la plus haute importance et est très souvent remarqué auprès des bénévoles sains (par exemple pour les vaccins). Sans cette attitude altruiste, il n'y a pas de volontaires ni de développement de nouveaux médicaments. C'est une réalité dont le gouvernement, le milieu académique et l'industrie pharmaceutique doivent tenir compte de plus en plus.

Prof. Dr Pierre Van Damme,
Université d'Anvers

UN EMPLOYEUR ATTRACTIF

Le secteur pharmaceutique est créateur d'emplois en Belgique : l'industrie compte 35.000 personnes actives dans notre pays, dont **4.200 personnes employées en R&D. Ce nombre a augmenté de 2,86 %** depuis 2014, alors que le nombre total d'emplois en R&D dans l'UE a diminué de 0,04 %. Seuls le Danemark et le Royaume-Uni comptent plus de chercheurs employés dans la R&D.

L'attractivité du secteur pharmaceutique est également soulignée par les résultats annuels des Randstad Awards, le prix de l'employeur le plus attractif. En 2015, quatre entreprises pharmaceutiques figurent dans le top 5. Au cours des 15 dernières années, le titre d'employeur le plus attractif a été accordé 9 fois à une société pharmaceutique. Chaque année pratiquement, le titre de l'industrie la plus attractive est accordé au secteur pharmaceutique. Les entreprises pharmaceutiques se démarquent d'ailleurs également dans d'autres classements en matière de ressources humaines.



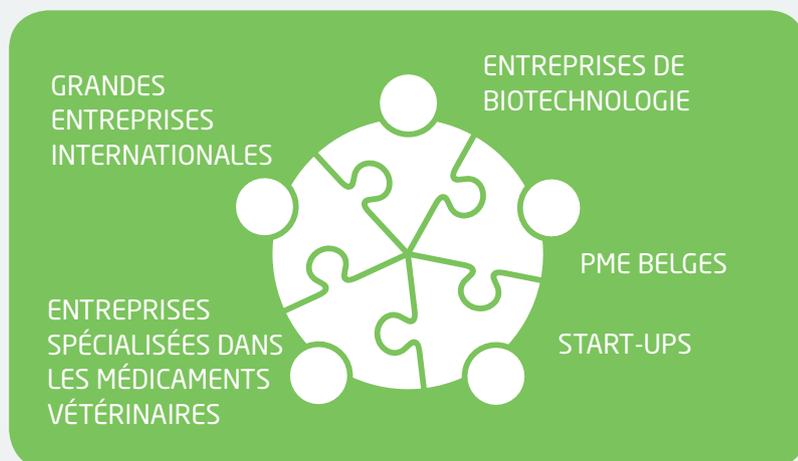
LA FORCE PAR LA DIVERSITÉ ET LE CARACTÈRE INNOVANT

Si l'on compare avec d'autres pays, il existe un grand nombre de sociétés pharmaceutiques actives, pas moins de 200 sont d'ailleurs répertoriées sur tout le territoire belge.

Celles-ci constituent **un écosystème (bio)pharmaceutique solide caractérisé par une grande diversité**. On y retrouve de grandes entreprises internationales, mais aussi des PME belges, des start-ups, des entreprises de biotechnologie et des entreprises spécialisées dans les médicaments vétérinaires.

Elles se livrent à diverses activités, comme la recherche fondamentale, les études cliniques, la production, la distribution, l'exportation et la commercialisation.

Les échanges croisés entre ces différentes entités constituent un atout important, ainsi que leur rayonnement vers d'autres entreprises et institutions (centres de recherche universitaires, hôpitaux, centres de recherche clinique qui coordonnent les études cliniques, partenaires logistiques, responsables de la distribution).



Le secteur pharmaceutique est l'un des secteurs les plus innovants de notre pays. Il nous revient de protéger cette richesse. Je pense aussi qu'il est crucial de maintenir le régime fiscal actuel pour les chercheurs. On pourrait encore l'étendre à d'autres profils afin que les entreprises et les organisations puissent réduire leurs coûts au profit de l'innovation. En outre, dans le contexte du débat sur l'impôt de société, il faut poursuivre l'investissement dans la R&D.

*Pieter Timmermans,
CEO de la FEB*

LE PACTE D'AVENIR 2015-2018 : INVESTIR DANS L'AVENIR, AU BÉNÉFICE DU PATIENT

Pour maintenir la position de la Belgique dans le haut du classement européen, le gouvernement fédéral et l'industrie ont signé le "Pacte d'avenir pour le patient", un pacte unique, historique et très ambitieux. Il recouvre un éventail de mesures, en cours d'exécution.

Ce pacte donne un cadre solide jusqu'en 2019 à l'industrie pharmaceutique afin de stimuler la recherche et le développement de nouveaux médicaments innovants. Le tout au bénéfice du patient.



Le secteur pharmaceutique contribue de manière importante aux récentes mesures budgétaires ; la moitié des économies en soins de santé (452 millions d'euros) ont d'ailleurs été réalisées par le secteur. Celles-ci démontrent bien la préoccupation première de l'industrie de veiller à ce que notre système de soins de santé soit durable et de haute qualité. L'industrie prend ses responsabilités, sur base des accords du Pacte d'avenir.

*Catherine Rutten,
CEO de pharma.be*

Les chiffres concernant la position de la Belgique en Europe :
Quand la Belgique est mise en comparaison avec d'autres pays européens, les indicateurs tiennent compte du ratio de la population dans chaque pays par rapport à la population totale de l'UE.

Sources :
EFPIA, Eurostat, pharma.be (chiffres pharma 2015).

Editeur responsable : Catherine Rutten, pharma.be, Association générale de l'industrie pharmaceutique. Novembre 2016.

pharma.be
ASSOCIATION GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT
ALGEMENE VERENIGING VAN DE GENEESMIDDELENINDUSTRIE